
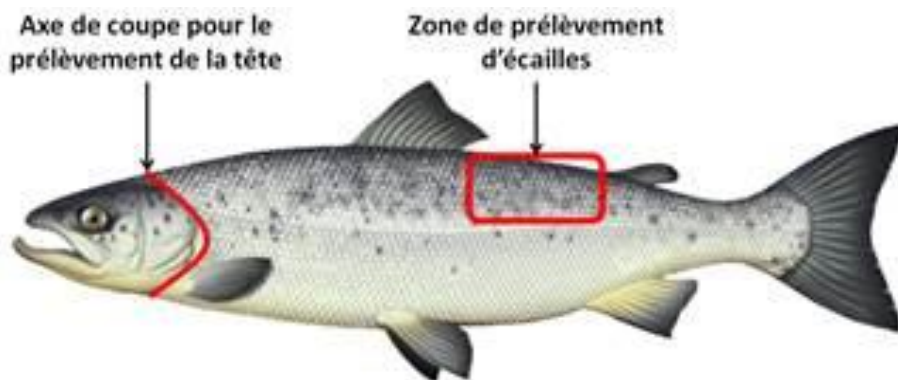


### Protocole 2019 de conditionnement des échantillons biologiques de saumons reproducteurs :

1. Prélever la tête du saumon adulte en conservant la boîte crânienne intacte. Les têtes crues sont préférables, mais les cuites sont également acceptées.
2. Déposer dans une enveloppe en papier une vingtaine d'écaillés prélevées entre les nageoires dorsale et adipeuse, au-dessus de la ligne latérale.
3. Renseigner sur une feuille le maximum d'informations (numéro de bague, date et lieu de trouvaille, affluent et bassin versant, longueur et poids du saumon, sexe et stade (saumon de printemps, castillon) si déterminé avec certitude...)
4. Si une petite puce de marquage tubulaire (12 mm de long ) est trouvée dans la cavité abdominale, la joindre dans l'enveloppe d'écaillés et noter sa présence sur la feuille de renseignement.
5. Conserver la tête, les écaillés et la feuille d'informations dans un sac unique au congélateur.



#### Utilité des échantillons :

- La tête contient des concrétions calcifiées dans l'oreille interne, les otolithes. Ces petits os permettent de déterminer l'origine géographique du saumon parmi les 4 bassins versants de la baie du Mont Saint-Michel par analyses microchimiques et isotopiques.
- Les écaillés permettent de déterminer l'âge du poisson et de reconstituer son histoire de vie par scalimétrie.
- La puce RFID est implantée sur les saumons juvéniles lors des suivis piscicoles réalisés par l'unité U3E sur l'affluent Oir de la Sélune. Elle permet de connaître l'histoire de vie précise du saumon avec une plus grande précision.

Merci de votre collaboration !